



Décision portant attribution de compétences et délégation de signature

La Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Reims,

- *VU le Code de la Santé Publique, et notamment les articles L.6143-7 et D.6143-33 à D.6143-35 ;*
- *VU le Décret du 26 août 2021 portant nomination de Madame Laetitia MICAELLI-FLENDER en qualité de Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Reims.*

Décide :

Article 1 : Madame Isabelle MESSIEUX, Sage-femme Cadre supérieur du Pôle Femme-Parents-Enfant, est habilitée à signer les registres de décès pour l'enregistrement des enfants nés sans vie auprès du service de l'Etat Civil de la Mairie de Reims.

Article 2 : La présente décision abroge et remplace toute décision antérieure de même nature. Elle sera communiquée au Conseil de Surveillance ainsi qu'au Trésorier de l'établissement et fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'établissement et au bulletin des actes administratifs de la préfecture du département.

Reims, le 25 octobre 2023

La Directrice Générale

Laetitia MICAELLI-FLENDER

Reçu à titre de notification la décision portant attribution de compétences et délégation de signature
référéncée LMF/LL/RL/2023-164 le ...26...10...23... :

DELEGATAIRE	GRADE	PARAPHE	SIGNATURE
Isabelle MESSIEUX	Cadete supérieur du Pôce FEE	in	